



Dossier

Étude d'aménagement et réalisations

Page 24

Page 08

**Nouveaux
médecins à la
maison médicale**

Page 20

**Le CCAS, un service
de proximité à votre
écoute**

Page 22

**Notre médiathèque,
un véritable lieu de vie
culturel**

Sommaire

03

Le mot du maire

04

Hommages

05

Fiers de nos habitants

06

Développement économique

08

Zoom sur l'actu

12

L'actualité en bref

16

Les papiers du numéro

20

Les dossiers du numéro

26

Vie des associations

32

Tribunes libres

33

Liste des délibérations

35

Agenda

**Mairie de Jouars-Pontchartrain**

1, rue Sainte-Anne

78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01**Site internet** : www.jouars-pontchartrain.fr**Courriel** : mairie@jouars-pontchartrain.fr**Facebook** : @jouarspontchartrain**Instagram** : @commune_jouarspontchartrain**Horaires****d'ouverture de l'accueil****Lundi** : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30**Mardi, mercredi, vendredi** :

8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h00Parc Haute Vallée de
naturel régional Chevreuse

Photo couverture : Mairie de Jouars-Pontchartrain | **Directeur de la publication** : Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, finances et numérique** : Patryk Magnier, Alexis Godin, Dominique Bogé, Flavie Hourtolou, Thierry Wintzenrieth, Willy Boyé, Cynthia Dilasseur, Julia Lynch | **Service communication** : Pascale Fleriag, Alessandra Fichpain, Emma Pomarel | **Crédits photos** : Canva, ABC&O, AC Chennevières, AJPH, Tope Là !, LECEF, les Écuries d'Ergal, FFE (Fédération Française d'Équitation), Noun Project : Biniksol, IconsHome, Emma Mitchell, SANB | **Conception graphique** : Marion Duquenoy Datin | **Impression** : Grillet Impressions



Le mot du maire

Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains,

Les vacances sont maintenant derrière nous et tout un chacun a repris le cours de sa vie quotidienne : les adultes au travail, les enfants à l'école et les seniors à leurs activités.

Chaque année, à pareille époque, il nous faut satisfaire une priorité : réussir **la rentrée scolaire**. Pour cela, nous anticipons plusieurs mois à l'avance les besoins en matière de locaux, de travaux, de mobilier, d'équipements et de matériel. Cette année encore, les enfants et leurs maîtres trouveront dans leur école des conditions optimales de travail. Je citerai, pour exemple, l'achèvement des travaux de rénovation et d'extension de l'école JP3. Nous y avons créé 5 nouveaux espaces intérieurs : 4 salles de classe et un second dortoir pour les maternelles. Dans ce journal, un article vous en donnera les détails.

Autre sujet dont je connais l'intérêt et les attentes des Chartripontains : **la santé**. La maison médicale que nous avons créée au sein de l'hôpital a ouvert ses portes le 20 avril mais elle ne jouera pleinement son rôle que lorsque nous aurons recruté de nouveaux médecins. La demande est toujours forte et l'offre encore insuffisante. Le 2 novembre prochain, nous accueillerons deux jeunes médecins (docteurs juniors) lesquels pourront combler en partie le déficit de médecins traitants. Mais nous ne nous en tiendrons pas là : nous frapperons à toutes les portes pour que d'autres praticiens viennent rejoindre leurs collègues dans notre maison médicale.

Toujours dans le domaine de la santé, le **réchauffement climatique** s'est manifesté ces derniers mois par des épisodes caniculaires particulièrement éprouvants. C'est un sujet incontournable car la récurrence de ces phénomènes est désormais une réalité qu'il faut anticiper car, hélas, les effets sont redoutables sur les personnes fragiles et les personnes âgées. Une réflexion sera conduite dans les prochains mois afin d'élaborer des solutions visant à contenir les dangers de ces événements extrêmes.

La nouvelle équipe municipale est à l'œuvre depuis maintenant 6 mois et bien des chantiers l'attendent. **Le programme** que nous vous avons présenté lors de la campagne est riche car il touche tous les domaines de la vie communale. La réflexion est en cours concernant la programmation des actions. Ainsi, pour exemple, le projet de création d'une Halle des Saveurs (sur le site de l'ancien garage Citroën) avance à grands pas puisque nous avons acquis les locaux et que nous travaillons à son aménagement. Ce projet vient enrichir l'offre des « métiers de bouche », à l'instar de la brasserie solidaire (Le 760, place Foch) dont l'ouverture remonte à quelques mois.

Bien chaleureusement.

Thomas Mengelle-Touya
Maire de Jouars-Pontchartrain

Marie-Claude Fontaine nous a quittés le 11 septembre 2026



Après un début de carrière dans les services fiscaux, Marie-Claude avait intégré les services de la commune et y avait passé plus de 42 ans, dans les bureaux d'entrée de l'ancienne mairie.

Discrète et efficace, elle était toujours à l'écoute des habitants. Au fil des années, elle avait notamment en charge l'accueil, l'état civil, les mariages, les élections, le cimetière ainsi que le CCAS et la Caisse des Écoles.

Elle avait travaillé auprès de trois maires successifs, avec lesquels elle avait toujours conservé de bonnes relations, fidèle à son devoir de neutralité et d'impartialité.

Elle avait pris sa retraite il y a une dizaine d'années. Elle avait néanmoins continué à donner de son temps pendant trois ans, en assurant des permanences à la Résidence Odette Chauvin.

Elle était connue de tous et veillait au bien-être des résidents tout en assurant la comptabilité de l'établissement.

Devenue veuve très jeune, elle avait consacré toute son énergie à ses deux fils, qu'elle avait accompagnés dans leur vie et leurs parcours professionnels. Elle avait ensuite porté une attention toute particulière à ses trois petits-enfants, qui occupaient une place immense dans son cœur.

Ses anciens collègues se souviennent d'une femme sérieuse et investie, qui connaissait parfaitement la commune et son histoire. Au fil de ses nombreuses années de carrière à Jouars-Pontchartrain, elle en était devenue, avec sa plus proche collègue, une véritable mémoire.

Après sa retraite, elle s'était un peu éloignée de la vie communale, mais elle avait gardé des contacts avec plusieurs collègues et amis qui, tous, la regretteront.

Une carrière au service de tous : les anciens se souviendront longtemps d'elle.

Merci, Marie-Claude, pour ce don de vous-même, au service des Chartripontains.

Départ de Monsieur Pierre Duroy le 25 août 2026



Ils avaient célébré leurs noces d'or en 2003, puis leurs noces de diamant en 2013 dans la commune (journal communal, décembre 2013...). Mais les époux Duroy nous ont maintenant, tous les deux, tiré leur révérence...

Madame nous a quittés il y a peu d'années : elle était la « dame Finances » de la commune, où elle déployait sa rigueur comptable, sous la responsabilité du maire de l'époque. Son époux vient de la rejoindre, en nous laissant tous orphelins.

Arrivé en 1944 dans la commune, venant de Trappes, qui était alors sous les bombardements, Pierre s'installe d'abord à Chennevières, puis en centre-ville, rue Mazières. Sa famille et celle de sa femme habitent près l'une de l'autre et ils finissent par se marier, unis par Monsieur Pierre Pascal. Ils ont, par la suite, tous les deux vécu l'évolution de Jouars-Pontchartrain pendant plus de 70 ans, et ils l'ont accompagnée par leur très forte implication dans la vie communale.

Pierre Duroy a été élu municipal auprès de Jean-Louis Fanost pendant 12 ans. Il suivait de près le budget, l'urbanisme, l'éducation et le sport, et bien sûr le Comité des Fêtes. Tout cela, il l'a fait après avoir été président du Foyer rural au moment de la création de celui-ci. Après son départ du Conseil municipal, il a voulu rester proche des autres en devenant responsable de la Sécurité routière, à la fois pour identifier les causes des accidents et pour apprendre le code de la route aux enfants de la commune.

Il était passionné de cyclo-cross et de rallye automobile. Pierre a ensuite participé au Club de l'Amitié, dont il était encore membre au moment de son décès.

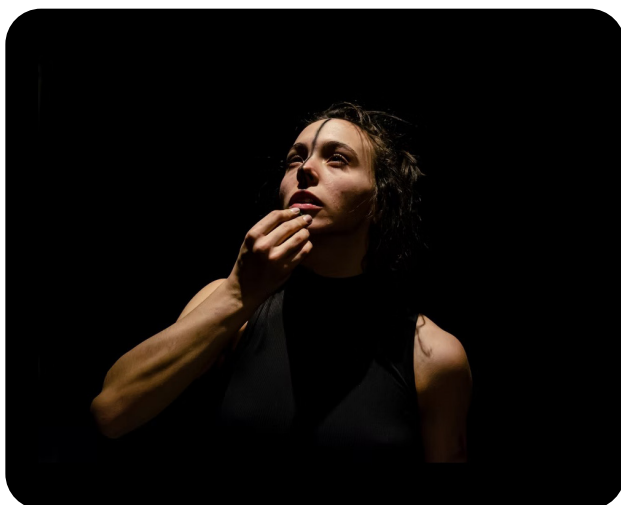
Monsieur Fanost — et tous ceux qui l'ont connu — avaient une confiance absolue dans la droiture, la rigueur et l'envie de travailler pour la commune de Pierre. Il nous manquera et il restera un exemple à suivre pour ceux qui veulent aujourd'hui s'investir dans la vie communale et dans l'évolution de Jouars-Pontchartrain.

Merci à vous, Pierre.

Perle Cayron

La danse, un prétexte pour s'exprimer et créer

Perle Cayron, chartripontaine depuis sa plus tendre enfance, garde un lien fort avec notre territoire. Danseuse et chorégraphe, elle mène aujourd'hui une carrière qui l'a conduite sur les scènes françaises et européennes, tout en développant des projets artistiques au plus près des habitants.



Sa passion pour la danse est née dès l'âge de trois ans, lors d'un spectacle de flamenco découvert pendant des vacances en famille. À la sortie, elle annonce à ses parents : « Quand je serai grande, je serai danseuse étoile ». Cette envie ne la quittera plus. Après ses premiers cours à Jouars-Pontchartrain, elle poursuit au conservatoire de Rambouillet, puis intègre un sport-études danse à Bois-d'Arcy avant de rejoindre l'école internationale de danse Rosella Hightower, à Cannes.

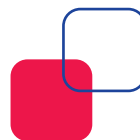
La danse et bien plus encore...

Pendant douze ans, Perle Cayron danse au sein de différentes compagnies, en France et à travers l'Europe, notamment avec le Ballet national de Marseille. Puis vient l'envie de créer. En 2018-2019, elle signe sa première chorégraphie et découvre une nouvelle manière d'exprimer son univers : imaginer les mouvements, les lumières, les costumes et le langage du corps.

Parmi ses créations, une trilogie s'intéresse aux maladies de l'oubli, puis à la relation entre les personnes malades et leurs aidants avec une recherche artistique autour de la codépendance. Le troisième et dernier chapitre prend aujourd'hui la forme d'un court-métrage, dont le tournage s'appuie notamment sur une résidence artistique menée avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Pendant plusieurs jours, danseurs, soignants et résidents ont partagé ateliers et temps de création, donnant au projet une dimension profondément humaine.



Le 26 septembre, elle a dansé au parc de la médiathèque à Jouars-Pontchartrain dans le cadre du projet « Sillages » organisé avec la Barbacane.





Les Pépites du Commerce 2026

Le concours "Les Pépites du Commerce", organisé par la CCI Versailles-Yvelines, met à l'honneur les commerçants pour leur savoir-faire, leur dynamisme et leur engagement, autour de 4 thématiques : entrepreneuriat, innovation, développement durable et qualité/expérience client.

Cette année, 3 commerces ont été sélectionnés pour représenter Jouars-Pontchartrain : Puissance 4 Débarras, Le 760 et A Casa Mia.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite du concours !

Les lauréats 2026 seront dévoilés lors de la cérémonie du 3 décembre à la CCI Versailles-Yvelines.

À la rencontre des professionnels de santé

Le lundi 15 juin, la mairie de Jouars-Pontchartrain a eu le plaisir d'accueillir plus de 40 professionnels de santé à l'occasion d'une soirée conviviale.

Médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, orthophonistes, ostéopathes, pharmaciens et de nombreux autres acteurs de la santé ont pu faire connaissance, partager leurs expériences et développer leur réseau local.

Cette première édition a également permis d'échanger sur les enjeux de santé de notre territoire et de renforcer les liens entre les professionnels et la municipalité.

Un grand merci à l'ensemble des participants.



Soirée des entrepreneurs

La soirée des entrepreneurs locaux se déroulera le mardi 8 décembre à 19h, à la salle des fêtes L'Escapade de Beynes.

Un moment convivial organisé sous la forme d'un buffet partagé, idéal pour échanger, se rencontrer et développer son réseau local.

Vous souhaitez participer ? Inscription auprès de Sabine Bataillet : s.bataillet@jouars-pontchartrain.fr

Vos prochains marchés animés

Dimanche 22 novembre

Beaujolais nouveau

Dégustation sur le marché

•
Dimanche 20 décembre

Marché « bientôt » Noël

Vin chaud et chocolat chaud, avec de nombreux exposants pour vous aider à trouver vos cadeaux.



Foodtrucks en soirée
à Jouars-Pontchartrain
parking du foyer rural

MARDI



PINS & CO
Pinsa, puccis
07 80 31 28 27

MERCREDI



MG CARRIBEAN
Spécialités caribéennes
07 58 82 47 05

JEUDI



LCDO
Pizzeria
07 69 31 50 04

VENDREDI



MAISON PRAJAULT
Spécialités aveyronnaises
06 61 81 92 33

Bienvenue au CoworkingJP

- JARMONIZ a installé son cabinet de Shiatsu depuis le 1^{er} juin ;
- La société ERIKS a installé son équipe au CoworkingJP depuis le 1^{er} octobre ;
- Ils ont choisi de télétravailler : Sandrine B., Nicolas B., Bruno B. ;
- Ils y organisent leurs ateliers, interviews et réunions : Evolvéa Vitrail, Thierry PENIN – vidéaste, Capsan78 ...

Ça s'est passé au CoworkingJP

- **8 septembre et 6 octobre — Café des Entrepreneurs Locaux**, animé par Sabine Bataillet ;
 - **11 septembre et 9 octobre — Autour d'un café** organisé par Femmes Entrepreneurs 78 ;
- Vous souhaitez suivre les événements, opportunités et actualités du CoworkingJP ?
Restons connectés, retrouvez-nous sur :

f Facebook i Instagram in LinkedIn ▶ Youtube

À vos agendas



• Le 20 novembre, Journée de l'image pro

Le CoworkingJP organisera une nouvelle journée entièrement consacrée à l'image professionnelle et à la mise en valeur de son activité.

L'objectif : permettre aux entrepreneurs et professionnels de travailler leur visibilité et de repartir avec des contenus adaptés à leur communication.

Soirée Networking

Mardi 3 novembre 2026

Salle de conférence

19h00 : début de la soirée

18h30 : accueil et visite du CoworkingJP

CoworkingJP, 1 rue Sainte-Anne, Jouars-Pontchartrain

Places limitées sur inscription
à s.bataillet@jouars-pontchartrain.fr



Les Cafés de l'Entrepreneuriat

"Autour d'un café"

**VENDREDI 6 NOVEMBRE
&
VENDREDI 11 DECEMBRE**

⌚ 8h30

F78

"Café Entrepreneurs"

**MARDI 10 NOVEMBRE
&
MARDI 8 DECEMBRE**

⌚ 8h30

Ouvert à tous

"Colab'Café du CoworkingJP"

VENDREDI 20 NOVEMBRE

⌚ 9h

LUNDI 14 DECEMBRE

⌚ 14h

Ouvert à tous

Pour vous inscrire





Nouveaux médecins à la Maison médicale

Deux nouveaux médecins s'installeront à compter du **2 novembre 2026** à la maison médicale de Jouars-Pontchartrain (implantée dans le Centre Hospitalier de la Mauldre).



Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

Si vous êtes à la recherche d'un médecin traitant pour vous ou l'un de vos proches (enfant, ascendant), il suffit de **vous faire connaître** auprès de la maison médicale en déposant ou en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

Maison médicale

Centre Hospitalier de Jouars-Pontchartrain
À l'attention du Dr Novillo, Médecin référent
23 rue Saint Louis
78760 Jouars-Pontchartrain

Votre demande sera étudiée par l'équipe médicale et vous recevrez une réponse personnalisée.

En cas d'urgence, appelez le 15.

Légende photo : de gauche à droite - Christine STOOS, 1ère adjointe au maire, Thomas MENGELLE-TOUYA, Monsieur le Maire, Docteur HUSSON, Docteur NOVILLO et Docteur MEDKOUR

Jeunesse

Préinscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2027

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2024, il est temps de l'inscrire pour la rentrée de septembre 2027 : ouverture dès le 2 novembre 2026.

Les inscriptions scolaires s'adressent :

- aux enfants nés en 2024 ;
- aux enfants de Grande Section entrant au CP ;
- aux nouveaux Chartripontains.

Pour inscrire votre enfant, transmettez le dossier de préférence par mail à scolaire@jouars-pontchartrain.fr ou présentez-vous au service scolaire de la mairie sur rendez-vous muni :

- de votre livret de famille ;
- d'un justificatif de domicile ;
- du dernier jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants, en cas de divorce ;
- d'un courrier avec accord des deux parents, en cas de séparation à l'amiable ;
- de votre numéro CAF.

Vous devrez également remplir une fiche de pré-inscription (téléchargeable sur le Portail Familles, dans l'onglet « Actualités » accessible sur le site Internet ou disponible au service scolaire lors de l'inscription).



Info pratique

Fermeture du réseau cuivre : anticipez votre passage à la fibre

Le réseau cuivre, qui permet aujourd'hui le téléphone fixe et l'ADSL, va disparaître progressivement sur tout le territoire.

La migration vers la fibre est obligatoire avant le 31 janvier 2027. Passé cette date, les habitants non raccordés verront leurs services téléphoniques et internet interrompus.

Une aide financière de l'État

Pour accompagner cette transition, l'État propose une aide exceptionnelle pour les particuliers et les TPE devant réaliser des travaux sur leur propriété (gaine bouchée, regard introuvable, passage impossible...).

Les demandes sont à déposer en ligne auprès de l'Agence de services et de paiement : [PUMA - Aide au raccordement à la fibre optique - Demande de prise en charge](#)

- jusqu'au 31 janvier 2027 pour les particuliers
- jusqu'au 30 juin 2027 pour les TPE

Accompagnement en cas de difficulté

Yvelines Fibre met à disposition une équipe dédiée pour accompagner les habitants rencontrant des difficultés de raccordement après la venue de leur opérateur.

Les administrés peuvent passer par la mairie ou effectuer directement une demande sur le site Yvelines Fibre, rubrique « Nous contacter ».

Une solution plus performante et accessible

La fibre permet :

- Une connexion plus fiable et plus rapide
- Un meilleur confort d'usage au quotidien
- Des offres d'abonnement souvent équivalentes ou moins chères que l'ADSL
- La possibilité de souscrire une offre téléphone fixe seul, sans internet

Téléassistance : continuité du service

Les dispositifs de téléassistance départementaux peuvent être adaptés à la fibre. Les usagers concernés peuvent contacter VITARIS au 01 30 56 43 91 pour organiser la transition.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2027

ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.



N'attendez pas la dernière minute

Le raccordement peut nécessiter des démarches et des délais. Anticiper dès maintenant permet d'éviter toute coupure de téléphone ou d'internet.

Pensez à contacter votre opérateur télécom pour souscrire une offre fibre.

- Bouygues : 3106
- Free : 1044
- Orange : 3900
- SFR : 1099

Info pratique

Démarchage téléphonique

De nouvelles règles pour mieux protéger les consommateurs.

Depuis le 11 août 2026, le démarchage téléphonique commercial auprès des particuliers est interdit en France, sauf consentement préalable ou exceptions prévues par la loi, notamment pour un contrat en cours. Cette mesure renforce la protection contre les appels non sollicités et certaines fraudes. Restez vigilants : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou codes reçus par SMS et raccrochez en cas de doute.

Sport

Nos cavaliers à l'honneur aux Championnats de France 2026

Les Championnats de France d'équitation représentent un rendez-vous majeur pour tout cavalier. Remporter un titre ou décrocher une médaille vient récompenser des mois d'entraînement, d'engagement et de persévérance, mais aussi le soutien quotidien des familles et le travail des entraîneurs et des établissements équestres.

Cette année, plusieurs cavaliers domiciliés à Jouars-Pontchartrain se sont particulièrement distingués lors des Championnats de France 2026, dans différentes disciplines telles que le Horse Ball, le CSO et l'Equifun. Leurs performances témoignent de leur investissement et de leur détermination.

La Municipalité tient à féliciter chaleureusement l'ensemble des cavaliers récompensés pour leurs résultats et leur parcours :

Horse Ball – Catégorie Club Excellence 4 – Médaille d'or

Mickael LAHMI

Horse Ball – Club Pony Cadet 1 – Médaille d'or

Lise SEBASTIEN

CSO – Catégorie Club 3 équipe Junior 1 – Médaille d'argent

Soane DELTETE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



Horse Ball - Catégorie Club Pony cadet 1 – Médaille de bronze

Flavie DUTTO, Maiwen MURZEAU, Clémence BELISSON, Romain AGUILLAUME, Léo LAHMI, Isona OLIVA PAU

Equifun – Catégorie Club A poussin équipe – Médaille de bronze

Lilou PLANCHARD

CSO – Catégorie Pony A 1 équipe – Médaille de bronze

Léonie BOUVIER GINOUX

À travers ces réussites, ce sont également les valeurs du sport, le travail et la qualité de l'enseignement dispensé dans les structures équestres qui sont mis à l'honneur.

Un grand bravo à tous nos champions pour ces belles performances qui contribuent à faire rayonner Jouars-Pontchartrain !

Concours

Carte de vœux 2027 : concours photo

Et si votre photo devenait le visuel de la carte des vœux de Jouars-Pontchartrain ?

Cette année, la commune vous invite à partager votre regard sur Jouars-Pontchartrain à travers un concours photo sur le thème : « Jouars-Pontchartrain en images ».

Un paysage, un lieu emblématique ou simplement un joli moment... La meilleure photo sélectionnée sera utilisée pour la carte de vœux de 2027.

Rendez-vous du 19 octobre au 9 novembre inclus pour participer.



Environnement

Entretien des haies et des arbres : préserver la biodiversité et la sécurité de tous

Depuis mars 2026, la commune a mis en place, par arrêté municipal, une période de restriction de la taille des haies et des arbres, du 15 mars au 15 août.

Cette mesure vise notamment à préserver la biodiversité et à respecter les périodes de nidification des oiseaux.

La Municipalité remercie l'ensemble des Chartripontains pour leur compréhension et pour le respect de cette période de restriction.

Grâce à l'implication de chacun, nous contribuons collectivement à préserver la richesse naturelle et le cadre de vie de notre commune.

Reprendre progressivement l'entretien de la végétation

La période de restriction étant désormais terminée, chacun est invité depuis le 16 août à reprendre l'entretien de ses haies, arbres et plantations, en particulier lorsque ceux-ci sont situés en bordure de la voie publique.

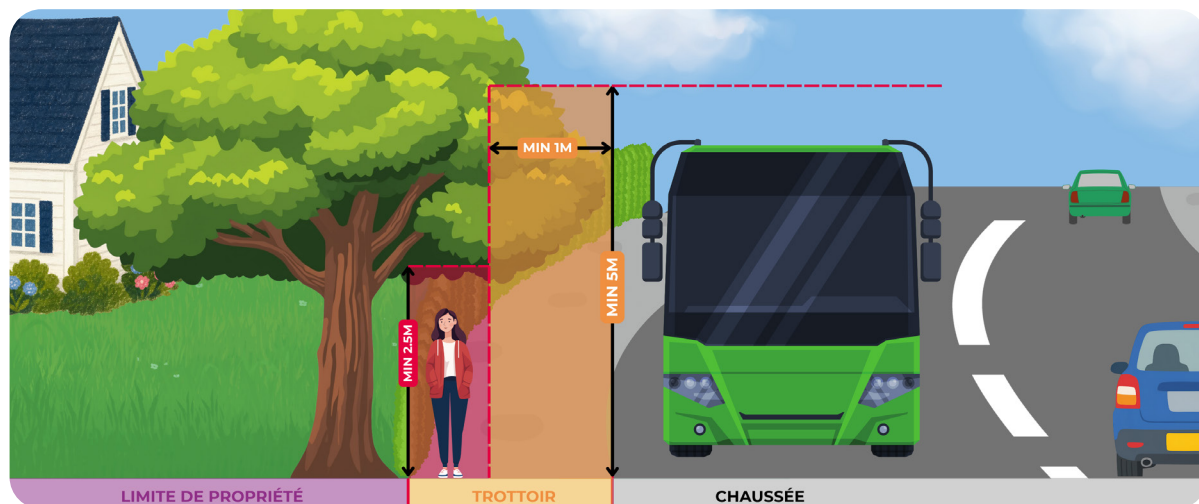


Des végétaux régulièrement entretenus permettent notamment de :

- faciliter le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite ;
- éviter que les branches et les haies n'empiètent sur les trottoirs ou les voies de circulation ;
- préserver la visibilité aux abords des intersections, des passages piétons et des sorties de propriétés ;
- contribuer à la sécurité de tous les usagers de l'espace public.

Nous invitons donc chaque habitant à vérifier régulièrement ses plantations et à procéder, lorsque cela est nécessaire, aux tailles et élagages permettant de maintenir les cheminements et les zones de visibilité dégagés.

Préserver la biodiversité et entretenir notre environnement sont deux démarches complémentaires : en adoptant les bons gestes au bon moment, chacun contribue à la qualité et à la sécurité de notre cadre de vie.





L'actualité en bref



Jeunesse

Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté

Cette année encore, la commune poursuit ses actions pour offrir à nos écoliers un environnement propice à leur bien-être et à leur épanouissement. Une classe supplémentaire en maternelle renforce l'accueil des plus jeunes. Au total, 604 élèves ont fait leur rentrée : 228 en maternelle et 376 en élémentaire, avec une moyenne de 25 élèves par classe. Des travaux de rénovation ont également été réalisés au bâtiment scolaire JP3, pour offrir des espaces plus confortables et adaptés.

Transition écologique

Visite du jury VVF

Pour la troisième année consécutive, Jouars-Pontchartrain porte sa candidature au Label « Villes et Villages Fleuris » (VVF) en vue de l'obtention d'un 4ème pétale. Cette année, la Commune participe également au trophée de "l'Attractivité Territoriale" et au trophée de la "Participation Citoyenne".

Le jury départemental VVF s'est rendu le 2 juillet dans notre commune, afin de prendre connaissance des aménagements mis en place en 2025 et 2026 en faveur de l'environnement, du paysage et de la biodiversité. Les résultats seront connus fin 2026, à l'occasion d'une cérémonie de remise des labels et des trophées par le Conseil départemental des Yvelines.



Évènement

Marché nocturne

Le 5 septembre, la 3^{ème} édition du marché nocturne a réuni habitants et visiteurs dans le parc de la médiathèque pour une soirée festive et conviviale. Commerçants, producteurs et créateurs locaux ont proposé leurs produits et savoir-faire, tandis que petits et grands ont profité des ateliers créatifs, jeux, manège, spectacle de magie et animations. Foodtrucks et musique live ont complété cette belle soirée partagée en famille ou entre amis.



Vivre ensemble

Forum des associations

Le 5 septembre, le Forum des associations a une nouvelle fois permis de mettre à l'honneur la richesse et la diversité des activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les associations locales. Sport, culture, engagement : chacun a pu découvrir les activités et projets des associations, échanger avec leurs représentants et rencontrer les acteurs locaux. La médiathèque, France Services, le CoworkingJP et le comité de jumelage « Tope Là » étaient également présents.



Sport

Fête du Sport

Juste avant les grandes vacances d'été, la Fête du Sport a réuni petits et grands au gymnase Phélypeaux pour un après-midi placé sous le signe de l'activité et de la convivialité. Kin-ball, tennis de table, basket, structure gonflable et parcours de motricité ont permis à chacun de profiter pleinement des animations proposées. Une belle occasion de partager un moment sportif et ludique en famille ou entre amis avant de profiter de la pause estivale !



Évènement

Salon du jeu de société au foyer rural

Le samedi 19 septembre a eu lieu le 1^{er} Salon du jeu de société organisé par la Villa Jeunes, au foyer rural en partenariat avec les associations AAS et ACSJP, Fous du Roy de Versailles et la médiathèque.

Portés par une belle énergie, petits et grands ont pu échanger et jouer ensemble. La diversité des participants et des acteurs et l'implication de chacun ont permis à cette animation de se dérouler dans une ambiance bon enfant. Le soir, un tournoi sur inscription a rassemblé une quinzaine de participants.



Développement économique

Une belle reconnaissance pour Cédric Turmel

Notre chocolatier Cédric Turmel est labellisé « Artisan du Tourisme 2026 » des Yvelines, une distinction portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France qui valorise le savoir-faire, la créativité et la production locale des artisans.

Une jolie reconnaissance pour cet artisan passionné qui fait rayonner Jouars-Pontchartrain bien au-delà de notre commune !



Culture

“Sillages” spectacle proposé par la Barbacane

Samedi 26 septembre, sous un beau soleil, la fanfare Boa Brass Band a fait vibrer les rues de la commune au rythme de sa déambulation. Dans le parc de la médiathèque, Perle Cayron, danseuse et chorégraphe, de la compagnie Bittersweet, a ensuite proposé une belle parenthèse de danse contemporaine. Un moment convivial, artistique et familial, partagé par petits et grands. Merci à tous les artistes, participants et spectateurs pour leur présence.



Environnement

Fête de la nature et du développement durable

Le 30 mai 2026, la Fête de la nature et du développement durable a rassemblé de nombreux visiteurs. Vélo smoothie, ateliers, animations autour de la biodiversité et activités pour les enfants ont rythmé cette journée conviviale et familiale. Les échanges avec les associations, producteurs et artisans locaux ont été riches et appréciés. Un beau moment de partage pour sensibiliser petits et grands aux enjeux du développement durable et valoriser les initiatives locales.



Jeunesse

Des vacances riches en découvertes et en aventures

Cet été, le centre de loisirs a organisé un séjour à la base de loisirs des Boucles de Seine avec des élèves de CM1 et CM2 : VTT, accrobranche, pédalo, paddle, canoë et baignades étaient au programme ! Une sortie à Biotropica a également été proposée aux enfants qui ont pu profiter de la serre tropicale et du zoo. De beaux moments partagés, placés sous le signe de la découverte et de la convivialité. Un grand merci à tous les animateurs !

Scolaire

Calcul du quotient familial 2027

Un formulaire vous sera adressé afin de calculer votre nouveau quotient familial (QF) applicable du 1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027 (Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025).

Cet imprimé sera à retourner avant le 30 novembre 2026 par courrier, ou à déposer au service scolaire de la Mairie avec les pièces justificatives demandées. Si votre dossier n'est pas complet ou si vous ne faites pas calculer votre quotient, le tarif maximum vous sera appliqué. Le formulaire est également accessible sur le « Portail Familles ».

Urbanisme

Déclaration de fin de travaux : deux démarches à effectuer

Après l'achèvement de vos travaux, deux démarches obligatoires et complémentaires sont à effectuer : l'une auprès de la mairie, l'autre auprès des impôts. L'une ne remplace pas l'autre.

1 À la mairie : la DAACT

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux : elle permet d'informer la mairie que vos travaux autorisés sont achevés et conformes à l'autorisation délivrée (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...).

Après réception de la DAACT, la mairie dispose de 3 mois pour contester la conformité des travaux. Ce délai est porté à 5 mois lorsque le récolement est obligatoire.

→ Qui déclare ?

Le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

→ Comment ?

Si le dossier initial a été déposé en **version papier** → **DAACT à déposer en mairie** en version papier

Si le dossier initial a été déposé en **ligne** → **DAACT à déposer sur la plateforme E-permis**



Attention !

Si les travaux réalisés ne correspondent pas à l'autorisation délivrée, contactez le service urbanisme avant le dépôt de la DAACT afin de vérifier si une régularisation est nécessaire.

2 Aux impôts : la déclaration des travaux

Une démarche distincte de la DAACT : les travaux peuvent modifier les caractéristiques fiscales de votre bien et/ou entraîner une taxe d'aménagement. Une déclaration peut être nécessaire auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

→ Quoi déclarer ?

Les éléments pouvant changer la situation fiscale de votre bien.

→ Comment ?

En ligne, sur votre espace particulier sur le site : www.impots.gouv.fr service « Gérer mes biens immobiliers »



→ Quand ?

Dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux.

→ Quels travaux peuvent avoir des conséquences fiscales ?



Extension, surélévation

Augmentation de la surface de plancher



Dépendance, garage, abri

Création d'une surface fermée



Piscine

Piscine enterrée ou semi-enterrée



Changement de destination

Transformation d'un local (garage en pièce habitable)



Division foncière

Division parcellaire créant un ou plusieurs terrains à bâtir



Les papiers du numéro

Extinction nocturne et sécurité : que disent les faits ?

L'extinction de l'éclairage public la nuit peut susciter des interrogations, notamment la crainte qu'elle favorise les cambriolages. Ce sentiment d'insécurité est légitime et doit être entendu. Mais il est important de distinguer perception et réalité à partir des faits dont nous disposons.

À Jouars-Pontchartrain, les principales atteintes aux biens concernent les vols d'accessoires dans ou sur les véhicules, les vols de véhicules et les cambriolages. Les vols liés aux véhicules restent limités et sont répartis de manière sensiblement équivalente entre le jour et la nuit. Ils sont le plus souvent liés à des opportunités, plutôt qu'à l'absence d'éclairage.

Les cambriolages, quant à eux, surviennent majoritairement en journée, lorsque les habitants sont au travail et que certains quartiers sont moins fréquentés. En 2025, la gendarmerie a enregistré 15 cambriolages dans la commune, un niveau stable par rapport à 2024 et nettement inférieur à celui de 2023. Dans les Yvelines, 80 % des cambriolages sont commis entre 14 h et 17 h, donc en dehors de la période d'extinction nocturne.

Les données locales disponibles ne mettent pas en évidence d'augmentation des atteintes aux biens liée à l'extinction nocturne. L'obscurité ne signifie d'ailleurs pas absence de surveillance : les déplacements et bruits sont plus facilement perceptibles la nuit, tandis que la vidéoprotection continue de fonctionner 24 h/24 grâce à ses dispositifs de vision nocturne infrarouge.



La sécurité repose ainsi sur plusieurs actions complémentaires : une coopération renforcée entre gendarmerie et police municipale, le renforcement des effectifs, l'association des habitants à la vigilance dans les quartiers et la densification de la vidéoprotection.

L'extinction nocturne n'a donc pas d'effet mesurable sur les atteintes aux biens.

Elle permet en revanche de réduire les dépenses énergétiques de la commune et de limiter la pollution lumineuse et ses effets sur la faune nocturne.

La vidéoprotection demeure quant à elle un outil efficace et pérenne au service de notre sécurité collective.

Nuisances sonores, pensons à nos voisins

Tondeuse, perceuse, musique, travaux ou dépôt de verre... Au quotidien, chacun peut être à l'origine d'une nuisance sonore. Quelques règles simples permettent pourtant de préserver la tranquillité de tous. Le principe est simple : tout bruit gênant causé sans nécessité ou par manque de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

La réglementation départementale fixe notamment des horaires pour les activités les plus bruyantes.



Arrêté préfectoral n° 2012346-0003
du 11 décembre 2012 relatif à la lutte contre le bruit

BRICOLAGE & JARDINAGE : LES HORAIRES À RETENIR

Pour les particuliers, l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, scie...) est autorisée :

• **Du lundi au vendredi**

8h30-12h | 14h-19h30

• **Le samedi**

9h-12h | 15h-19h

• **Les dimanches et jours fériés**

10h-12h

Ces horaires ne dispensent pas de prendre les précautions nécessaires pour limiter la gêne occasionnée au voisinage.

TRAVAUX ET CHANTIERS PROFESSIONNELS

Les travaux bruyants réalisés par des entreprises sont interdits :

• **Du lundi au vendredi :**

Avant 7h00 et après 20h00

• **Le samedi :**

Avant 8h00 et après 19h00

• **Les dimanches et jours fériés :**

Toute la journée

Des dérogations peuvent toutefois être prévues dans certaines situations.

MUSIQUE, FÊTES, VERRE : PENSER AU VOISINAGE

Musique, instruments, fête entre amis, aboiements répétés, moteurs inutilement en marche ou encore dépôt de verre peuvent également troubler le voisinage.

Le soir, soyons particulièrement attentifs. Pour les conteneurs à verre, la Municipalité demande de ne pas effectuer de dépôt entre 22h et 7h, afin de préserver le repos des riverains.



Vous organisez une fête ou un repas susceptible d'être bruyant ? Prévenir ses voisins est un simple geste de courtoisie, qui peut éviter bien des incompréhensions. Cela ne dispense évidemment pas de maîtriser le niveau sonore, notamment en soirée.

QUELLES SANCTIONS ?

Le respect de ces règles relève avant tout du civisme et du bien-vivre ensemble. Toutefois, certaines nuisances sonores peuvent faire l'objet d'une constatation et d'une sanction.

Les bruits de voisinage portant atteinte à la tranquillité peuvent constituer une contravention de 3^e classe, avec une amende pouvant atteindre 450 €.

La nuit, les bruits ou tapages troublant la tranquillité d'autrui peuvent également relever de l'article R.623-2 du Code pénal. L'amende forfaitaire est de 68 €, portée à 180 € en cas de paiement tardif, tandis que l'amende encourue peut atteindre 450 €. Dans certains cas, le matériel ayant servi à commettre l'infraction peut également être confisqué.

LES BONS RÉFLEXES

Avant de faire du bruit, pensons à nos voisins.

Quelques secondes d'attention peuvent suffire à éviter une nuisance ou un conflit.

- Respectons les horaires de bricolage, jardinage et travaux.
- Maîtrisons le volume de la musique et des instruments.
- Évitions le dépôt de verre entre **22h et 7h**.
- Prévenons nos voisins lorsqu'une fête risque d'être bruyante.
- Soyons particulièrement vigilants en soirée et pendant la nuit.
- N'oublions pas que les nuisances peuvent être sanctionnées **de jour comme de nuit**.

Respecter les horaires, limiter le volume sonore et penser à ses voisins : trois réflexes simples pour bien vivre ensemble.



Fête communale et fête de la musique

Comme chaque année, la fête communale du 20 juin a rassemblé les Chartripontains autour d'un moment festif placé sous le signe du partage, de la musique et de la bonne humeur.

Petits et grands ont pu profiter tout au long de la journée des nombreuses animations proposées : structures gonflables, mur d'escalade, babyfoot, maquillage, balades à poneys ou encore parcours en quad ont rythmé cette belle journée.

La scène a également accueilli de nombreux talents locaux avec les démonstrations de danse country, de Dance Hall et d'Afro Beat proposées par l'ASCM, ainsi que les prestations musicales du Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain. La remise des diplômes « Actions Jeunes » a également permis de mettre à l'honneur l'engagement des jeunes Chartripontains.

La soirée s'est poursuivie en musique avec les concerts du groupe local Les Barrés, puis de La Bande Originale, avant de laisser place à la soirée DJ.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires, associations et intervenants qui ont contribué à la réussite de ces festivités. Merci aux associations chartripontaines LECEF et ACSJP pour leur participation à la restauration, à l'ASCM et au Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain pour leurs animations artistiques, ainsi qu'aux artistes et groupes musicaux qui ont fait vibrer le public.



Fête nationale

Malgré l'annulation du feu d'artifice en raison de l'épisode de canicule, la fête nationale du 13 juillet a conservé toute sa convivialité : musique, danse, animations et restauration ont permis à chacun de profiter pleinement de ce moment de rassemblement.



Un grand merci aux équipes techniques et à l'ensemble des agents municipaux mobilisés avant, pendant et après ces événements.

Grâce à l'implication de tous, ces rendez-vous ont une nouvelle fois illustré le dynamisme et la richesse de la vie communale.





Le CCAS, un service de proximité à votre écoute

En tant que Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, je suis particulièrement attachée à la mission qui nous est confiée : être à l'écoute de chacun et accompagner les habitants qui peuvent à un moment de leur vie avoir besoin de soutien, d'information ou simplement d'une attention particulière.

Le CCAS est un acteur essentiel de la vie de notre commune. Il agit au quotidien pour favoriser le lien social, lutter contre l'isolement et accompagner les personnes les plus fragiles, tout en développant des actions destinées à tous les habitants.

Parce que la solidarité se construit ensemble, nous souhaitons continuer à faire du CCAS un espace de proximité, d'écoute et de bienveillance, au service de toutes les générations.

Je vous invite à découvrir dans cet article les différentes actions et initiatives portées par le CCAS, qui témoignent de notre volonté de faire vivre une commune toujours plus solidaire et attentive à chacun.

Christine Stoos

Adjointe déléguée à la santé
et aux Solidarités - Vice-Présidente du CCAS

Le CCAS, c'est quoi ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service public de proximité conçu pour vous écouter, vous orienter et vous soutenir, quelles que soient les étapes ou les difficultés de la vie. Que vous ayez besoin d'un accompagnement ponctuel, d'une aide administrative ou d'un conseil, nos portes vous sont ouvertes dans le respect absolu de la confidentialité.

Son objectif ? Lutter contre l'exclusion, réduire les inégalités et garantir un accès effectif aux droits pour chacun.

POUR QUI ?

Contrairement aux idées reçues, le CCAS ne s'adresse pas uniquement aux personnes en situation de grande précarité. Il s'adresse à TOUS les Chartripontains : jeunes actifs, familles, personnes seules, seniors ou personnes en situation de handicap.

Il constitue un lieu d'écoute privilégié et un dispositif d'orientation sur mesure pour faire face aux aléas de la vie.

Les démarches effectuées auprès du CCAS sont 100 % confidentielles. N'attendez pas d'être en situation critique pour franchir notre porte !

LE CCAS EN QUELQUES CHIFFRES (2025)

400

Colis distribués
aux seniors

243

Appels passés durant
les épisodes de canicule

73

Inscrits sur le registre
nominatif des
personnes vulnérables

90

Dossiers
de logement instruits

Dans quelles situations solliciter le CCAS ?

Seniors & autonomie

- **Téléassistance** : Un service rassurant pour sécuriser le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées, 24h/24 et 7j/7.
- **Carte Améthyste** : Accompagnement à la demande de ce titre de transport réservé aux seniors et personnes en situation de handicap sous conditions d'éligibilité.
- **Registre communal des personnes vulnérables (Plan Canicule / Grand Froid)** : Ce registre confidentiel permet au CCAS de prendre des nouvelles régulières et de porter assistance aux personnes vulnérables lors d'événements climatiques extrêmes.



Logement

- **Service de domiciliation** : Permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour recevoir leur courrier et faire valoir leurs droits civils et sociaux.
- **Logement social** : Enregistrement et suivi des demandes de logement social sur la commune.
- **Intervention dans le dispositif « Signal Logement »** : Réalisation de visites de logements en cas de suspicion d'insalubrité.

Tout public

- **Accompagnement administratif** : Nous vous guidons pas à pas dans vos démarches complexes en étroite collaboration avec France Services, constitution de dossiers pour la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), retraite...
- **Aides sociales** : Sur étude de dossier, instruction des aides sociales légales obligatoires ou accorder des aides financières facultatives pour répondre à des besoins urgents ou ponctuels.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Adresse : Mairie de Jouars-Pontchartrain,
1 rue Sainte Anne - 78760

Téléphone : 01 34 91 01 17 ou 01 34 91 01 10

Email : ccas78760@jouars-pontchartrain.fr

Prenez rendez-vous en ligne !

Via la plateforme **SmartAgenda**, accessible depuis le site internet de la commune.



Actualités et temps forts du CCAS

Engagement « Ville Amie des Aînés » : Depuis le mois de juillet 2026, la commune de Jouars-Pontchartrain a adhéré au Réseau VADA, une démarche globale visant à adapter nos espaces, logements et services pour favoriser le bien-être et la place des seniors dans notre commune.

Colis des Aînés : Il s'agit d'un colis gourmand composé de produits artisanaux de qualité offert par le conseil d'administration du CCAS de Jouars-Pontchartrain aux seniors chartripontains âgés de 70 ans et plus.

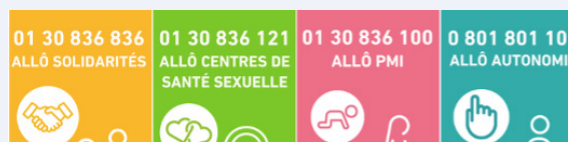
Les inscriptions pour cette année 2026 étaient ouvertes jusqu'au 18 septembre 2026. La remise des colis aura lieu au CCAS le mercredi 25 novembre, vendredi 27 novembre et lundi 30 novembre entre 8h45-12h15 et 13h30-17h.

Semaine bleue : Cette année, notre commune a proposé un programme d'animations, d'ateliers et d'activités thématiques gratuits du 5 au 11 octobre 2026 dans le cadre de l'évènement national pour les seniors.

YES+ : En partenariat avec le Département des Yvelines, ce programme permet d'organiser des visites de convivialité, des activités partagées ou des promenades auprès de nos aînés, dispensées par des jeunes recrutés et formés. Un véritable pont intergénérationnel pour lutter contre l'isolement !

*Du 13 juillet au 12 août, Camille, agent de convivialité, a accompagné 17 seniors chartripontains à travers des visites, des échanges et des sorties. **Au total, 53 visites à domicile et 17 sorties ont été réalisées**, offrant de précieux moments de partage. À cette occasion, Camille a offert des brumisateurs afin d'apporter un peu de fraîcheur et de renforcer l'accompagnement des seniors.*

Le CCAS travaille également en lien étroit avec les associations caritatives locales et prestataires du secteur (aide à domicile, portage de repas), ainsi qu'avec le Centre de contact du Département :





La médiathèque de Frontenac à votre service !

La médiathèque de Frontenac à Jouars-Pontchartrain, c'est bien plus qu'un endroit où l'on emprunte des livres, c'est un véritable lieu de vie culturel, dynamique et accessible à toutes et tous.

Voici 5 bonnes raisons de pousser notre porte dès aujourd'hui !

1. Un accès entièrement libre et gratuit pour tous

L'un des plus grands atouts de notre médiathèque est son accessibilité totale. La fréquentation, la consultation sur place, l'emprunt de documents et même l'accès aux jeux de société sont 100 % gratuits pour l'ensemble des habitants des communes du réseau.

La médiathèque étant membre du réseau Au fil des pages 78 (qui regroupe 15 communes voisines), votre carte de lecteur (physique ou dématérialisée via l'application mobile Biblix-mon compte) vous donne accès à un catalogue collectif de plus de 110 000 documents (livres, magazines, CD, DVD). Grâce à notre navette hebdomadaire, vous pouvez réserver un document situé dans n'importe quelle bibliothèque du réseau et le faire livrer chez nous, ou le rendre où vous le souhaitez !

Vos conditions de prêt (pour 4 semaines) :

10 livres (dont 2 nouveautés) • 10 magazines • 6 livres audio • 6 DVD • 1 jeu de société par famille.

(Cartes spécifiques disponibles pour les agents des collectivités et les professionnels)

2. Des ressources adaptées à chaque public

Avec plus de 20 000 documents répartis entre les espaces « Adulte » et « Jeunesse », la médiathèque propose un large choix de ressources pour répondre aux envies et aux besoins de chacun. Les collections s'enrichissent

régulièrement et s'organisent autour de nombreux univers : bandes dessinées et mangas, vie pratique et bien-être, fonds local, littérature de l'imaginaire, romance, romans policiers... Des sacs « surprise » permettent également de découvrir de nouvelles lectures, tandis qu'une grainothèque en libre-service invite au partage et à la préservation de la biodiversité.

Focus sur l'accessibilité universelle :

- **Handicap visuel et lecture** : En partenariat avec l'association Valentin Haüy, nous proposons des lecteurs DAISY et des CD audio adaptés, ainsi qu'un large choix de livres en grands caractères.
- **Troubles DYS** : Des « valises DYS » ont été spécialement conçues pour accompagner les enfants et leurs parents.
- **Services sur mesure** : Un service gratuit de portage de livres à domicile est proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.
- **Les lieux sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite** (rampe extérieure) **et adaptés aux enfants** (table à langer, transats pour bébés, garage à poussettes et trottinettes).

3. Une offre numérique moderne et performante

Au-delà de nos étagères, la médiathèque vous accompagne au quotidien grâce à une offre digitale complète accessible depuis chez vous ou sur place :

- **Mozaïk** : Une plateforme de cours et formations en ligne (loisirs, aide aux devoirs, langues étrangères, informatique ...) allée à un accès illimité à plus de 190 titres de presse et magazines.
- **Storyplay'r** : La plus grande bibliothèque numérique d'histoires interactives pour les enfants de 3 à 14 ans (idéal aussi pour les enfants présentant des troubles DYS).
- **Gestion en ligne facile** : Retrouvez le catalogue sur aufildespages78.org ou gérez vos prêts, réservations et prolongations en un clic sur l'application mobile Biblix-mon compte.

4. Une programmation culturelle riche et diversifiée

Tout au long de l'année, la médiathèque s'anime pour faire vibrer la vie culturelle locale ! Nous accueillons régulièrement les scolaires, des artistes locaux et proposons des événements pour toutes les générations :

- Nos rendez-vous réguliers : Bébé contes, Café BD, Ateliers créatifs, À vos aiguilles, Clubs Mangas, Clubs de lecture...
- Nos événements & temps forts : Festival du conte, spectacles, pièces de théâtre, concerts, expositions... mais aussi participation aux événements nationaux (Nuits de la lecture, Printemps des poètes, Partir en livre, Journées du Patrimoine, Biblis en folie).
- Soyez acteurs de votre médiathèque : Participez à nos concours d'écriture, nos prix littéraires et venez partager vos coups de cœur !



Photo de l'équipe, de gauche à droite
Jean-Claude, Gaëlle, Chloé, Mélanie, Marie-Pierre et Valérie

5. Un lieu de vie confortable

Nos espaces conviviaux et climatisés ont été pensés pour votre confort :

- **Espace de travail & multimédia** : Wi-Fi gratuit, postes informatiques et recharge pour smartphones.
- **Détente & autonomie** : Une ludothèque sur place pour jouer en famille, un automate de prêt rapide et une boîte de retour accessible 24h/24 et 7j/7 pour rendre vos documents à tout moment.



Infos pratiques & horaires

- **Mardi** : 16h-18h
- **Mercredi** : 10h-12h et 14h-18h30
- **Vendredi** : 15h-18h
- **Samedi** : 10h-17h (en journée continue)

Parking et garage à vélos à proximité

Toute l'équipe de la médiathèque vous attend avec le sourire !

Retrouvez nos événements sur le site internet de la mairie et suivez nos actualités sur notre page Facebook.





Étude d'aménagement et réalisations faites sur la commune depuis cet été

Les travaux concernant l'ensemble du groupe scolaire

À la suite de l'incendie survenu en 2021 et dans une démarche d'anticipation des besoins futurs, la commune a souhaité engager un projet d'agrandissement et de restructuration du groupe scolaire Jacques Prévert.

Travaux réalisés dans le secteur JP3

(regroupant les écoles, le centre de loisirs maternel et la zone de l'ancienne cantine)

Après une année de travaux, et à la suite de la validation de la commission de sécurité le 27 août dernier, les ATSEM ont pu réintégrer leur bureau. Deux salles de classe ont été entièrement équipées, tandis que deux autres sont désormais prêtes à accueillir de futurs aménagements. L'installation de nouveaux sanitaires ainsi que l'ouverture d'un dortoir viennent compléter cette rénovation et permettent ainsi de disposer de locaux adaptés aux besoins des équipes et des élèves.

La restructuration et extension du bâtiment ont permis d'adapter le bâtiment au confort d'été avec l'installation de vitrage solaire, la mise en place d'une isolation renforcée de la toiture et des murs ainsi que la création d'une centrale de traitement de l'air.

Ce projet, d'un montant estimatif de 1 804 967,51 € TTC, bénéficie d'un financement à hauteur de 76 % de la part de nos partenaires : État, Région, Département et Communauté de communes Cœur d'Yvelines.

Le confort d'hiver a également été pensé. Prochainement, les chaudières actuelles qui datent des années 80 et qui



alimentent en eau chaude les sanitaires, le chauffage de l'école maternelle et le bâtiment JP3, seront remplacées par des chaudières à condensation.

Ces travaux seront réalisés entre la Toussaint et la fin de l'année, sans perturber le fonctionnement des bâtiments concernés, pour un montant de 82 000 € TTC.

Une aide financière pour ces travaux sera apportée par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78).



Travaux réalisés à JP1, JP2 et JP4

L'été 2026 a également permis la réalisation de nombreux travaux d'aménagement et d'amélioration du confort dans l'ensemble des bâtiments scolaires.

Ainsi, les sanitaires de l'école maternelle de JP4 ont été entièrement rénovés.

Dans les bâtiments JP1 et JP2, plusieurs salles de classe ainsi que le dortoir des élèves de maternelle ont bénéficié du remplacement des faux plafonds, d'une modernisation de l'éclairage avec un passage en LED, ainsi que d'un renforcement significatif de l'isolation. L'isolant existant, d'une épaisseur de 40 mm, a été remplacé par un isolant de 200 mm.

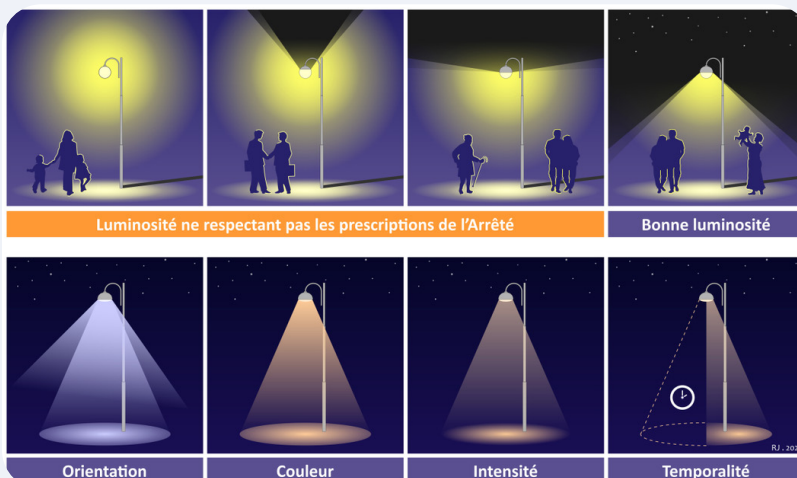
En concertation avec les équipes pédagogiques, ces travaux ont également été accompagnés du renouvellement complet des peintures et des marquages de jeux éducatifs et de loisirs dans les cours des écoles.

L'ensemble des cours de nos écoles sont désormais pourvus d'agrès ou de marquages au sol.



Schéma Directeur **Aménagement Lumière**

La commune vient de prendre connaissance de son **schéma directeur d'aménagement lumière, commandé au début de l'année 2026.**



L'objectif principal d'un **SDAL** est de définir une stratégie globale et cohérente pour l'éclairage public et la mise en valeur nocturne d'un territoire sur le long terme.

Voici les grands objectifs d'un SDAL :

- **Économie d'énergie** : Réduire la consommation électrique du patrimoine d'éclairage public en passant massivement aux LED et en adaptant les intensités selon les heures de la nuit.

- **Protection de l'environnement** : Limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité, notamment en créant une « trame noire » ou en coupant l'éclairage dans certains espaces naturels ou parcs à forte sensibilité écologique.

- **Cohérence esthétique et paysagère** : Harmoniser le design des luminaires, les hauteurs de feux et les températures de couleur pour structurer l'identité visuelle de la ville lorsqu'il fait nuit.

- **Sécurité et usages** : Adapter l'éclairage aux besoins réels des différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) en hiérarchisant les voies de circulation et les espaces publics.

- **Planification financière** : Programmer et anticiper les investissements de rénovation et de maintenance sur plusieurs années pour les collectivités.





Vie des associations

// ABC&O

L'ABC&O fête ses 10 ans !

Grâce à la fidélité de ses adhérents et à l'arrivée des nouveaux, l'ABC&O fait une fois de plus le plein. Des stages classique et/ou jazz, ouverts à tous, des ateliers « parents/enfants » sont en cours de programmation. Nous vous attendons nombreux comme chaque année le 5 décembre sur le marché de Noël pour visiter notre stand au profit du Téléthon sans oublier le traditionnel rendez-vous avec le Père Noël.

Cette année l'ABC&O fête ses 10 ans, alors cette nouvelle saison qui commence sera placée sous le signe de la célébration de cet anniversaire. L'Académie vous invite à un concert musique et danse le 30 janvier 2027 en soirée et plusieurs sorties culturelles autour de la danse sont en préparation. Nous clôturerons l'année par notre spectacle le week-end de la Pentecôte. Pour ne rien manquer de cette saison exceptionnelle, nous vous invitons à suivre notre actualité sur notre site internet et notre page Facebook.

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ABCetO/
 Pour en savoir plus sur l'ABC&O : www.abco-jp.fr
 Nous contacter par mail : contact@abco-jp.fr
 et par tel : 06 58 89 89 30



// AC Chennevières

Je vis ici donc j'agis !

Je vis ici donc j'agis ! est la devise de notre association citoyenne. Vous le voyez sur l'autocollant dans nos rues quand il ne s'est pas décoloré au soleil ou décollé ! Depuis 10 ans, nous ne le redirons jamais assez, venez selon vos possibilités, lors d'évènements comme BOUGE TES PIEDS, lors d'actions sur des sujets qui nous concernent tous (la sécurité, la circulation, les inondations, le bruit...).

Au Foyer Rural, le dimanche 22 novembre au matin, à l'assemblée générale, voyons comment mener ensemble de nouvelles actions de protection de l'environnement et du patrimoine : l'AG est ouverte à tous les adhérents à jour de la cotisation annuelle : 10 euros. Sur place, on prend aussi les cotisations. L'ordre du jour est classique, retour sur les actions menées et programme pour l'année suivante... D'ici là, n'hésitez pas à vous joindre aux bénévoles qui font fonctionner AC actuellement, jamais assez nombreux et toujours heureux d'intégrer de nouvelles personnes.



Mail : association.chennevieres@gmail.com

Site : <https://asso.chennevieres.wixsite.com/info>

Facebook : [AC. Chennevières](#)

// ADEE

Biodiversité

Comme annoncé dans le Journal municipal de juin, l'ADEE a distribué dans plus de 250 boîtes aux lettres un questionnaire sur les observations de la faune sauvage dans et autour du hameau d'Ergal, pour valider le modèle FNE, identifier les réservoirs de biodiversité et les trames vertes caractérisant la circulation de diverses populations d'animaux.

Les retours peu nombreux ont néanmoins permis de valider la pertinence du modèle pour les animaux de moyenne ou grande taille en périphérie pour l'identification des trames vertes dans les documents supra-communaux qui veillent à délimiter les zones urbanisables (SRCE, SDRIF-e, SCot ou CDGT).

Au cœur d'Ergal la petite faune semble assez peu présente. Mais des séparations entre parcelles rendues 'poreuses' par des passages dédiés permettraient à cette petite faune d'enrichir notre environnement.



Au cours du 4ème trimestre, nous transmettrons nos recommandations pour améliorer la situation et nous nous intéresserons à l'aménagement de la future place du village.

Nous attendons toujours des volontaires pour rejoindre notre bureau.

Mail : adee.ergal78secretariat@gmail.com

Tel : 06 98 58 39 85

// ASCM

Une rentrée pleine d'énergie et de nouveautés !

L'ASCM-JP a fait sa rentrée et nos adhérents ont retrouvé leurs activités habituelles, mais aussi de nouvelles disciplines pour tous les âges et toutes les envies !

Quelques nouveautés au programme cette saison : Yoga assis, Gym séniors sur chaise, Cardio Gym sur l'heure du déjeuner, Zen Stretching®, Afrokids et de nouveaux créneaux en modern'jazz avec une session de Barre au sol/ cardio ou encore un créneau spécialement destiné aux adultes débutants ou reprenant l'activité (sous réserve d'ouvertures).

Enfin, les lycéens peuvent également participer à un atelier d'expression en anglais, pour pratiquer la langue autrement, dans une ambiance conviviale et créative.



Si vous n'avez pas encore trouvé votre activité pour cette année et que vous souhaitez entretenir votre forme, faire preuve de créativité ou simplement partager un moment convivial, contactez-nous !

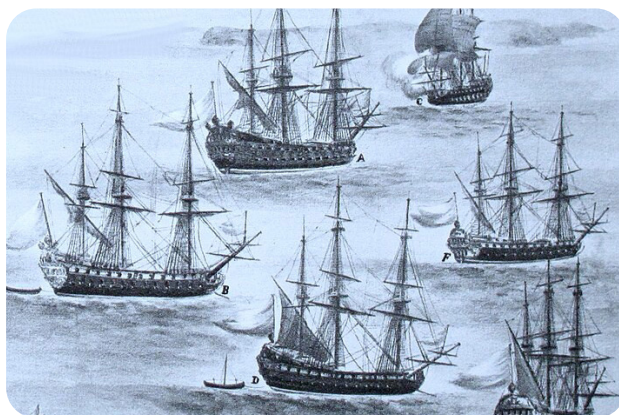
Retrouvez nos actualités et nos participations aux animations communales sur : **ASCM Jouars-Pontchartrain** et nos pages Facebook et Instagram !

// AJPH

Les 400 ans de la Marine Nationale

Instituée, en octobre 1626, voici 400 ans, sous l'impulsion du cardinal de Richelieu, la Marine Royale, devenue Marine Nationale, est née d'une vision audacieuse de la France, au service des ambitions et de la défense des intérêts français dans le monde.

Notre association a souhaité mettre en lumière les liens de la commune avec la Marine (une conférence vous sera proposée). Il est intéressant de constater que Pontchartrain a compté parmi ses habitants un amiral : Louis Malet de Graville, seigneur de Pontchartrain, ainsi que Louis II, Jérôme et Frédéric Phélypeaux, comtes de Pontchartrain, habiles ministres de la Marine, du Commerce Maritime et des Colonies. Ils ont encouragé l'exploration de la Louisiane, modernisé la flotte et les infrastructures des ports du royaume, supprimé les galères, favorisé les missions scientifiques (Laponie, Équateur, ...).



Certains lieux aux États-Unis rappellent leurs actions comme les lacs Pontchartrain et Maurepas, ou Fort-Pontchartrain (ville de Détroit).

Mail : association.jph@gmail.com

// CMDJP

Une rentrée pleine d'élan pour le CMDJP !

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Jouars-Pontchartrain a fait sa rentrée avec une belle dynamique et de nombreux projets. Cette saison, l'offre s'enrichit avec la danse moderne « enfants », un atelier chorégraphique et de nouveaux professeurs en clarinette, violoncelle et chant.

Pour les 6-7 ans, le Conservatoire propose également des cours d'initiation à la danse et à la musique, pour découvrir ces disciplines en douceur.

Violon, trompette, chant, danse... Enfants comme adultes, il reste encore quelques places ! Des cours d'essai sont possibles.

De nombreux ateliers et pratiques collectives sont également proposés : jazz, ensemble de guitares, musiques actuelles, orchestre, chorale Modern Music ou encore parcours musique et danse. Après le succès des stages de danse, de nouveaux rendez-vous seront proposés cette saison.



À vos agendas : concert de Noël le 13 décembre 2026 et Gala du Nouvel An le 17 janvier 2027 !

Que vous soyez débutants, confirmés ou simplement curieux, poussez la porte du Conservatoire et venez partager cette belle saison avec nous !

Contact : secretariat@cmdjp.net ou au 09 50 05 98 74

Facebook : www.facebook.com/CMDJP

Site internet : cmdjp.net

// TOPE LÀ !

TOPE LÀ ! à l'heure espagnole

De retour d'un magnifique voyage en Aragon dans notre ville jumelle de Cella, nous vous invitons à retrouver les photos de ce week-end sur le site internet et la page Facebook de la mairie.



Un accueil chaleureux et le partage de moments inoubliables autour... des patates !

Actuellement, nous mettons à jour nos outils de communication pour mieux partager avec vous nos projets, alors un peu de patience et vous saurez tout sur le comité de jumelage de votre commune.



Monique BUCHER, ancienne élue et membre de Tope Là ! et Carmen Isabel POBO SÁNCHEZ, Maire de Cella

// FDFR78

La Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines
organise des sessions BAFA et BAFD !

PASSE TON BAFA BAFD

A VENIR !
EN EXTERNAT

Session formation générale BAFA

Du 13 au 20 Février 2027

Du 03 au 10 Avril 2027

Du 03 au 10 Juillet 2027

Du 15 au 22 Juillet 2027

Du 23 au 30 Octobre 2027

380€

Session d'approfondissement BAFA

Thème : Grands Jeux, Organisation de séjours

Du 26 au 31 Décembre 2026

Du 12 au 17 Avril 2027

Du 22 au 27 Août 2027

Du 01 au 06 Novembre 2027

330€

Session formation générale BAFD

Du 22 au 26 Février et du 01 au 05 Mars 2027

400€

Session formation d'approfondissement BAFD

Du 09 au 14 Novembre 2026

300€

Pour s'inscrire

sur bafa-bafd-foyersruraux.org

Infos

bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org

06 08 91 45 12

FDFR78 - Design : FDFR78 - Ne pas jeter sur la voie publique



Fédération Départementale
des Foyers Ruraux des Yvelines
Place du 8 Mai - 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
Instagram: [bafa.fdr78](#) Facebook: [yvelines.foyersruraux.org](#)



// LECEF

Un début d'été placé sous le signe de la convivialité !

LECEF a vécu un mois de juin riche en émotions ! Lors de la fête communale, notre stand de crêpes, barbe à papa et objets lumineux a rencontré un beau succès malgré la chaleur.

La kermesse, initialement prévue le 27 juin, a dû être reportée au 3 juillet en raison de la canicule. Grâce à la réactivité de la mairie, des services techniques et de nos bénévoles, cette fête si attendue a pu être maintenue. Malgré un format réduit, 210 repas ont été servis en une heure et les animations ont rassemblé de très nombreuses familles dans une ambiance festive.

Merci à tous nos bénévoles, ainsi qu'aux commerçants et artisans de la commune, dont la générosité a permis d'offrir une belle tombola.

L'aventure continue avec la Bourse aux jouets et le Marché de Noël. Pour poursuivre nos actions au profit des écoles, nous avons besoin de bénévoles. Quelques heures de votre temps suffisent à faire le bonheur de nombreux enfants... Rejoignez-nous !



Crédit photo : MOUEIX Aurélie

Contact : ecolesenfetejp@hotmail.com
 Facebook : [Ecoles Chartripontaines En Fête](#)
 Instagram : [Lecef_78760](#)

// UNC

L'Union Nationale des Combattants

L'UNC (Union Nationale des Combattants) a été fondée en 1918 pour offrir aux Poilus et à leurs familles un cadre pour défendre leurs intérêts dans un pays qui avait hâte d'oublier la guerre. Depuis, l'UNC a accueilli en son sein les combattants de toutes les guerres suivantes et des opérations extérieures, ainsi que les anciens militaires et celles et ceux qui ont porté l'uniforme (appelés, policiers, pompiers, etc.), auxquels s'ajoutent de nombreux sympathisants.

À la mission d'origine de l'UNC s'ajoute celle de la transmission de la Mémoire. En liaison avec d'autres organismes ou associations, l'UNC participe ainsi à des actions de sensibilisation citoyenne auprès des



écoles ainsi que lors des cérémonies officielles (8 mai, 11 novembre...).

Si vous êtes ancien militaire, si vous avez porté l'uniforme, si vous vous sentez proche des valeurs défendues par l'UNC, rejoignez-nous !

Contactez Antoine Bouchet :
antoine.bouchet@neuf.fr ou 06 07 36 86 46



Tribune « Continuons Ensemble »

Entre annonces et priorités : quel cap pour Jouars-Pontchartrain ?

Les dernières commissions municipales dressent un constat que nous partageons tous : notre commune a besoin d'investissements. Rénover les équipements, améliorer les déplacements, soutenir les commerces de proximité, préserver notre patrimoine... ces objectifs sont légitimes.

Mais un autre constat apparaît, plus préoccupant. La majorité lance de nombreux projets simultanément tout en reconnaissant qu'elle ne pourra pas tous les mener de front. Les documents présentés évoquent la nécessité de « prioriser », faute de moyens humains et financiers suffisants.

Les conséquences sont déjà visibles. Pour financer l'aménagement de la rue Phélypeaux, plusieurs opérations sont repoussées : une aire de jeux, les parkings PMR ou encore l'enfouissement de réseaux, renvoyé à 2027.

Autre exemple : la future Halle des Saveurs. Le projet est séduisant : circuits courts, producteurs locaux, animations et convivialité. Nous ne sommes pas opposés au principe. Mais quelles garanties sur son équilibre économique, son coût de fonctionnement, son impact sur les commerces existants et les finances communales ? Avant d'engager l'argent public, les Chartripontains sont en droit d'attendre des réponses précises.

Notre rôle d'élus d'opposition n'est pas de dire non à tout. Il est de demander des choix clairs, des priorités assumées et une gestion rigoureuse. Chaque euro investi doit répondre à un besoin réel, être financé de manière responsable et faire l'objet d'une information transparente.

Dans une période de contraintes budgétaires croissantes, la communication ne peut remplacer la planification. Les habitants attendent moins d'effets d'annonce et davantage de réalisations concrètes.

C'est cette exigence de sérieux, de transparence et de responsabilité que nous continuerons à défendre, au service de l'intérêt général et de l'avenir de notre commune.

continuonsensemble78@gmail.com,

Fb : Continuons Ensemble



Tribune « Unis pour Jouars-Pontchartrain »

Investir, anticiper, agir : nous assumons nos choix.

Les engagements pris devant les Chartripontains ne doivent pas rester des promesses. Ils doivent se traduire en décisions, en investissements et en réalisations concrètes.

Depuis le début de ce nouveau mandat, notre majorité municipale poursuit le travail engagé avec une ligne de conduite claire : agir avec détermination, gérer avec rigueur et préparer l'avenir.

Alors que les collectivités doivent composer avec des contraintes financières toujours plus importantes, nous refusons de céder à l'immobilisme. Nous faisons le choix de poursuivre les investissements, à la hauteur de nos moyens, sans compromettre les équilibres financiers de notre commune.

Réhabilitation et modernisation de nos bâtiments communaux, amélioration de nos voiries, aménagements du cadre de vie, projet de Halle des Saveurs : autant de projets qui répondent à une même ambition, celle de faire évoluer Jouars-Pontchartrain tout en préservant son identité.

Investir n'est pas une option, c'est une responsabilité. Entretenir notre patrimoine aujourd'hui, c'est éviter des dépenses plus lourdes demain.

Notre volonté d'améliorer la gestion communale se traduit également par une évolution de notre calendrier budgétaire. Pour la première fois depuis plusieurs années, le budget 2027 sera soumis au vote du conseil municipal avant la fin de l'année 2026.

Ce choix permettra d'anticiper les dépenses, de mieux programmer les investissements et de donner aux services municipaux les moyens d'agir dès le début de l'année.

Nous assumons une politique de projets, de responsabilité et de résultats. Tout ne pourra pas être réalisé immédiatement, mais chaque décision doit contribuer à faire avancer notre commune.

Nous préférons les projets qui avancent aux promesses qui s'accumulent.

Les élus de la majorité municipale

Unis pour Jouars-Pontchartrain



Tribune « JP Demain »

Article non fourni

Retrouvez dans cette rubrique le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

04 juin 2026

Administration

Désignation d'un secrétaire de séance pour le conseil municipal du 4 juin 2026
 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 avril 2026
 Modification des comités de gestion
 Création des commissions thématiques
 Désignation d'un correspondant défense
 Création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
 Désignation d'un référent incendie et secours

Intercommunalité

Désignation des représentants pour la commission communale des impôts directs (CIID)

Syndicat

Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Cœur d'Enfants
 Convention de valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY)

Finances

Décision modificative n°1 Budget principal

Aménagement du Cadre de Vie

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Restauration Eglise Saint-Martin

Urbanisme

Proposition de membres pour la commission communale des impôts (CCID)

Enfance

Modification du règlement intérieur du périscolaire

Informatique

Charte informatique

Ressources humaines

Autorisation de signer un protocole transactionnel
 Modalités d'instauration du comité social territorial (CST) dans le cadre du nouveau mandat consécutif aux élections professionnelles
 Création d'un poste de bibliothécaire à temps non complet

30 juin 2026

Administration

Désignation d'un secrétaire de séance pour le conseil municipal du 30 juin 2026
 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 juin 2026
 Adhésion au réseau francophone des Villes Amies des Aînés (VADA)
 Convention de financement avec l'agence interdépartementale de l'autonomie pour la mise en œuvre du dispositif YES+

Finances

Décision modificative n°2 Budget principal
 Décision Modificative n°1 Budget Annexe développement économique
 Remboursement de frais à un agent pour la fête de la nature

Aménagement du Cadre de Vie

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Restauration Eglise

Ressources humaines

Modification des horaires de la police municipale
 Création d'un poste ATSEM
 Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs

24 septembre 2026

Administration

Désignation du secrétaire de séance du 24 septembre 2026
 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2026
 Règlement intérieur du conseil municipal
 Règlement intérieur de la commission d'appel d'offres (CAO)
 Élection de délégués à la commission de délégation de service public
 Désignation de délégués à la commission de contrôle financier
 Désignation de membres au comité d'orientation de l'association « Tope Là ! »

Intercommunalité

Désignation des représentants de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Finances

Décision modificative n°3 budget principal

Aménagement du Territoire

Acquisition amiable des parcelles ZD 46-48-50-52 et 54 le long de la RD23

Aménagement du Cadre de Vie

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du PNR « Parc en cours »

Ressources humaines

Suppression de postes, création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
 Indemnités des élus

Culture

Convention avec le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de la Barbacane pour l'évènement Sillages
 Convention d'accueil de la micro-crèche ANISI à la médiathèque

Police municipale

Convention d'intervention de la police municipale dans la résidence Les Fontaines



Ils sont venus au monde

ALEXANDRE Émir le 20 mai 2026
DUGAS Yvélie le 26 mai 2026
EMON Théo le 16 juillet 2026

KOCIS Jade le 27 juillet 2026
KHEZNADJI Isâac le 8 septembre 2026



Ils se sont unis

BOURAHILA Lila
et DIARRA Ousmana le 19 juin 2026
RICHARD Katia
et NACHTERGAELE Cyril le 27 juin 2026
GRAFF Mélodie
et AUFFRAY Aurélien le 11 juillet 2026
LE PAVEC Marine
et RENE-dit-BOIS William le 11 juillet 2026

PARI Julie
et LECHARNY Arnaud le 16 juillet 2026
FOLLÉZOU Lara
et DEMARET Guillaume le 1^{er} août 2026
FERRAND Nolwenn
et MARTEAU Pascal le 19 septembre 2026



Ils nous ont quittés

MONNIER Janine le 25 mai 2026
épouse DROUIN
POISSON Jeanne le 29 mai 2026
veuve FOURGERAY
TESTA Louis le 30 mai 2026
MARTIN Régine le 06 juin 2026
épouse REINE
MICOUT Louis le 14 juin 2026
MONDONGUE Adélaïde le 26 juin 2026
épouse FÉBRISY
GRI Françoise le 26 juin 2026
JEANNE Marc le 1^{er} juillet 2026
MOUTIER Gisèle le 4 juillet 2026
veuve SCHERER
MAHIEU Jacqueline le 4 juillet 2026
veuve VITROU
HILLEN Hervé le 6 juillet 2026
GIRARDIN Sébastien le 8 juillet 2026
MILLET Claude le 26 juillet 2026
DIANKO Mbodé le 7 août 2026
épouse GUEYE
RONNEY Line le 9 août 2026
RANCHET Maurice le 11 août 2026
DUHAMEL Arlette le 16 août 2026
veuve LABASLE
GUILLOUX Ginette le 17 août 2026
veuve HUET

DUROY Pierre le 25 août 2026
LUXEMBOURG Eliane le 29 août 2026
JACQUEMOT Renée le 29 août 2026
veuve SALOU
SEILLER Odette le 8 septembre 2026
HOUREAUX Marie-Claude le 11 septembre 2026
veuve FONTAINE

Évolution des horaires de permanence du service «état civil»

Les permanences du premier samedi de chaque mois sont supprimées.

Pendant trois mois, la commune souhaite désormais tester l'ouverture du service Affaires générales – État civil, jusqu'à 19h, les :

- **Lundi 2 novembre**
- **Lundi 7 décembre**



L'agenda de la commune

Soirée d'Halloween

Vendredi 30 octobre
Foyer rural, gymnase Phélypeaux
et médiathèque

Commémoration du 11 novembre

Mercredi 11 novembre à 11h45
Monument aux morts (cimetière de Jouars-Pontchartrain)

Festival du conte

Samedi 14 et samedi 21 novembre
Médiathèque & salle Liebermann

Distribution colis des aînés

Mercredi 25 novembre, vendredi 27 novembre et lundi 30 novembre entre 8h45-12h15 et 13h30-17h
Au CCAS

Marché de Noël

Samedi 5 décembre
10h-19h30
Foyer rural

Vœux du maire

Dimanche 24 janvier 2027
Place du 8 mai 1945
(parking du foyer rural)



Mise à jour des listes électorales : Faites le point sur votre situation !

Vous êtes concerné(e) si :

- Vous avez emménagé sur la commune – pour vous inscrire sur les listes électorales locales ;
- Vous avez déménagé au sein de la commune – pour mettre à jour votre adresse ;
- Vous avez quitté la commune – pour procéder à votre radiation des listes ;

Pourquoi est-ce important ?

Des listes électorales à jour garantissent le bon déroulement des scrutins et vous permettent d'exercer votre droit de vote dans les meilleures conditions.

Comment nous contacter ?

Rapprochez-vous du service « Élections » de la mairie :
En vous présentant directement à l'accueil au 1, rue Sainte-Anne ;
Par téléphone au 01 34 91 01 01 ;
Par mail à elections@jouars-pontchartrain.fr ;

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question.

Marché de Noël

SAMEDI

5 DECEMBRE

10h - 19h30

Foyer rural

**+ de 30
Exposants**

**Restauration
sur place**

Programme et liste des exposants :
www.jouars-pontchartrain.fr

Place du 8 mai 1945
78760 Jouars-Pontchartrain



commune de **Jouars -
Pontchartrain**